



EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
Au capital social de 115 000 000 000 DA - NIF : 000.216.299.033.049
Direction Opérationnelle Des Télécommunications D'ILLIZI

Avis De Consultation Nationale Ouverte avec exigence de capacités
Minimales N° 015/AT/DOT33/DAL/SA/2022

La Direction Opérationnelle des télécommunications d'Illizi lance un avis de consultation nationale ouverte pour :

« Aménagement ACTEL Djanet »

Les représentants des sociétés qualifiés dans le domaine et intéressés par la présente consultation peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

ALGERIE TELECOM - DIRECTION OPERATIONNELLE DES
TELECOMMUNICATIONS D'ILLIZI
DEPARTEMENT ACHAT ET LOGISTIQUE / SERVICE ACHAT
Cité 10 Logements PTT Illizi

Contre le versement auprès de la banque **BNA**, d'un montant de **deux mille dinars (2 000,00 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n°001 009 480 300 000 030/87 BNA Illizi.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- **D'un dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée comportant la mention « **Dossier Administratif** ».
- 2- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée comportant la mention « **Offre Technique** ».
- 3- **D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée comportant la mention « **Offre Financière** ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme ne portant que la mention suivante :

Avis De Consultation Nationale Ouverte avec exigence de capacités
Minimales N° 015/AT/DOT33/DAL/SA/2022 *****

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours**.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 12h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.



Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **120 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

Illizi le :

.....

Le Directeur DOT Illizi